

2023-2024

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



Direction des infrastructures, maintenance et opérations

Adoption		Révision	
Date	Adopté par le comité	Date	Résolution
6 mars 2024	de direction		
Adopté en vertu de			
<i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1)</i>			

INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Campus de Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2
450 778-6504

Campus de La Pocatière
401, rue Poiré
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
450 856-1110

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Mission, vision et valeurs de l'ITAQ	4
Coordination de services aux personnes handicapées	5
Plan d'action 2023-2024.....	6

INTRODUCTION

L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) présente son premier Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Conformément à l'article 61.1 de la [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale \(chapitre E-20.1\)](#) (la Loi), le plan d'action identifie « les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité ».

D'ailleurs, le plan d'action répond aux exigences du [Décret 655-2021](#) en développant au moins une mesure en lien avec les éléments suivants :

- Promotion;
- Accessibilité aux services offerts;
- Accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi;
- Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations;
- Accessibilité à l'information et aux documents;
- Adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile;
- Approvisionnement en biens et en services accessibles;
- Adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées;

À noter que la Loi définit une personne handicapée comme « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes » (chapitre E-20,1, a.1, par. g.).

Enfin, le présent plan d'action couvre l'année scolaire 2023-2024, allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

MISSION, VISION ET VALEURS DE L'ITAQ

L'ITAQ jouit d'une excellente réputation dans l'industrie, formant des technologues qualifiés depuis sa fondation en 1962. Avec près de 13 000 diplômés et environ 1 000 étudiants chaque année, l'Institut se distingue en formant plus de la moitié des technologues du secteur agroalimentaire au Québec. Les taux de diplomation et de rétention à l'ITAQ surpassent la moyenne provinciale, avec près de 60 % des étudiants obtenant leur diplôme en 5 ans, et un taux de rétention 10 % plus élevé par rapport aux autres établissements proposant des programmes similaires au Québec.

Mission

La mission de l'ITAQ est d'offrir une formation technique de niveau collégial, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, dans les domaines agricole et agroalimentaire, de même que dans les domaines connexes à ces derniers. Il peut aussi offrir une formation relevant d'autres ordres d'enseignement.

L'Institut a également pour mission de faire de la recherche, de réaliser des activités de transfert de connaissances et de dispenser des services destinés à répondre aux besoins des collectivités qu'il dessert (Loi no 77, 2021, c. 2, art.5).

Vision

Protéger le monde du vivant par nos enseignements et nos pratiques agroécologiques et régénératives pour le bien-être des productrices et producteurs agricoles et la santé des sols.

Valeurs organisationnelles renouvelées

Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique réalisé au cours de l'exercice 2022-2023, il est apparu nécessaire pour l'ITAQ de renouveler ses valeurs afin de mieux représenter son nouveau statut, sa nouvelle vision, mais surtout de mieux représenter ceux qui font vivre ces valeurs au quotidien, son personnel.

Les valeurs organisationnelles régissent les comportements et les relations internes, en plus de servir de références pour engager des relations avec des parties prenantes externes. Les trois valeurs de l'ITAQ sont dynamiques et s'énoncent comme suit :

TRANSMISSION : Cocréer et partager savoirs et expériences dans un objectif commun visant le développement de l'esprit critique et de la responsabilité collective.

ÉVOLUTION : Bâtir l'ITAQ avec des relations inclusives et développer de l'agilité face aux enjeux sociétaux, écologiques et technologiques.

ENGAGEMENT : Contribuer à la mission de l'ITAQ en favorisant une culture de collaboration et d'épanouissement, en mettant de l'avant le plaisir et l'innovation aux études et au travail.

COORDINATION DE SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre le plan d'action a été confié à un groupe de travail coordonné par la Direction d'infrastructures, maintenance et opérations.

La personne nommée à titre de coordonnatrice de services aux personnes handicapées (CSPH) est madame Valérie Bélanger, directrice des infrastructures, maintenance et opérations.

Le groupe de travail est formé par une personne représentante des directions suivantes :

Direction	Nom
Direction des infrastructures, maintenance et opérations (DIMO)	Valérie Bélanger
Direction des ressources humaines, bien-être et communications internes (DRHBE)	Maryse Houle
Direction des ressources humaines, bien-être et communications internes (DRHBE)	Gabrielle Neveu-Duhaime
Direction expérience étudiante et mobilité (DEEM)	France Bérubé
Direction de la formation continue (DFC)	Christine Ferland
Direction des ressources matérielles, opérations et TI (DRMO)	Hugo Morin
Direction des programmes d'études et de l'enseignement (DPEE)	Jean-Sébastien Beauchesne
Direction des ressources financières et gestion contractuelle (DRF)	Isabelle Bernier-Turgeon

PLAN D'ACTION 2023-2024

Axe : Sensibilisation, promotion et formation

Obstacle : Le personnel de l'ITAQ a peu de connaissances générales sur la réalité des personnes handicapées.

Objectif : Sensibiliser le personnel de l'ITAQ aux réalités des personnes handicapées.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Diffuser, sur intranet, le plan d'action 2023-2024.	Bilan et plan d'action présentés aux différentes instances et comités de l'Institut.	DRHBE	30 juin 2024
Diffuser, sur intranet, le guide d'information sur les services accessibles intitulé <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> disponible dans le site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec.	Document diffusé dans la communauté <i>Politique, règlements, procédures et directives.</i> Actualité diffusée lors du dépôt du guide dans la communauté.	DRHBE	30 juin 2024

Axe : Accessibilité aux services offerts

Obstacle : Besoins d'accommodement liés aux limitations physiques, neurologiques ou psychologiques pour certains étudiants de l'ITAQ lors d'évaluations.

Objectif : Garantir l'équité et l'accessibilité pour tous les étudiants et étudiantes de l'ITAQ.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Accorder aux étudiantes et aux étudiants les accommodements nécessaires à la passation de leurs examens lorsque cela est requis (ex. : locaux adaptés, augmentation du temps alloué, outils de travail adaptés).	Nombre de demandes d'accommodement traitées.	DAE	30 juin 2024

Axe : Accessibilité aux services offerts

Obstacle : Besoin d'améliorer les connaissances en matière d'accessibilité aux documents et aux services offerts.

Objectif : Mieux informer le personnel en matière d'accessibilité aux documents et aux services offerts.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Créer une section dédiée sur le site Web pour partager les documents présentant les améliorations en matière d'accessibilité. Mettre à jour cette section au besoin.	Section créée. Nombre de documents diffusés.	DRHBE	30 juin 2024

Axe : Accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Obstacle : Besoin d'améliorer l'accessibilité au travail dans l'ITAQ.

Objectif : Inviter les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Indiquer dans le libellé des offres d'emploi que ces emplois sont ouverts aux personnes handicapées.	Pourcentage d'offres publiées avec la mention d'accès aux personnes handicapées.	DRHBE	30 juin 2024

Axe : Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations

Obstacle : Besoin d'améliorer l'accessibilité aux bâtiments.

Objectif : Avoir un état de situation sur les portes et de rampes d'accès aux bâtiments.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Faire l'inventaire et surveiller l'état des points d'accès et des rampes.	Inventaire réalisé.	DIMO	30 juin 2024

Axe : Accessibilité à l'information et aux documents

Obstacle : Besoin d'améliorer les connaissances sur les règles d'accessibilité pour le site Web.

Objectif : Sensibiliser et informer le personnel en communication sur les règles d'accessibilité pour le site Web.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Diffuser à l'interne les documents de références produits par le gouvernement du Québec.	Nombre de documents de références diffusées.	DRHBE	30 juin 2024

Axe : Adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile

Obstacle : Les mesures d'urgence à l'égard des personnes handicapées ne sont pas connues.

Objectif : S'assurer que les personnes handicapées (employés ou clients externes) peuvent évacuer les locaux de l'ITAQ en toute sécurité.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Réviser annuellement le plan des mesures d'urgence applicable aux deux campus de l'ITAQ.	Politiques et procédures révisées.	DIMO	30 juin 2024

Axe : Approvisionnement en biens et en services accessibles

Obstacle : Besoin d'améliorer les connaissances d'information sur l'approvisionnement accessible

Objectif : Améliorer l'information sur l'approvisionnement auprès des employés responsables.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Bonifier la politique d'achat de l'ITAQ pour la rendre inclusive et l'appliquer le cas échéant au bénéfice des personnels titulaires d'une DP-DI-TSA.	Politique révisée et connue du personnel des achats.	DRF	30 juin 2024

Axe : Coordination et élaboration du plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacle : Besoin d'améliorer les connaissances sur les exigences relatives à l'élaboration d'un plan d'action annuel.

Objectif : Répondre aux exigences relatives à l'élaboration d'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Informé le personnel de l'obligation d'élaborer annuellement un plan d'action.	Information transmise sur le sujet.	DIMO	30 juin 2024